

## COMMUNIQUE DE LA CEI

La Commission Électorale Indépendante (CEI) informe les Partis et Groupements Politiques, la communauté nationale, ainsi que les Ivoiriens vivant à l'étranger, qu'en application de la loi portant composition, organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Électorale Indépendante, et en prélude à l'élection du Président de la République prévue pour le 25 octobre 2025, elle procédera, du 03 au 14 juillet 2025, à l'installation des Commissions Électorales des Représentations Diplomatiques (CERD) dans 21 pays, ainsi qu'à l'élection des membres de leurs bureaux respectifs.

Par ailleurs, la CEI informe qu'à cette occasion, ses Commissaires centraux superviseurs tiendront des séances d'information avec les communautés ivoiriennes des pays concernés sur le processus électoral en cours.

La Commission Électorale Indépendante invite toutes les structures concernées, ainsi que la communauté ivoirienne dans les pays retenus, à prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de participer activement à ces séances.

La CEI compte sur l'engagement citoyen et le sens des responsabilités de chacun pour assurer le bon déroulement de cette phase essentielle du processus électoral.

Fait à Abidjan, le 02 Juillet 2025



P/Le Président et P.O  
Le Secrétaire Permanent

KOUAME Adjoumani Pierre